



David AMADON

David AMADON
Président du Cos

Laurent ARNAUD
Vice-président

Christelle HENAO
Rapporteur

Construction et urbanisme



Le Cos souhaite accompagner les évolutions du domaine à tous les niveaux (matériaux, produits de construction, systèmes constructifs, mises en œuvre...).

Kwangmoza - Adobe Stock

Plus que jamais, la construction fait face aux immenses défis du changement climatique, de la réduction des ressources et de la biodiversité induits par l'activité humaine. L'indispensable évolution du secteur, à travers l'ensemble de ses activités – aménagement des territoires, constructions neuves d'ouvrages de bâtiments et de génie civil, exploitation, rénovation, mutation, entretien des ouvrages existants jusqu'à leur déconstruction/démolition –, doit permettre de réduire son empreinte environnementale tout en assurant son rôle sociétal et économique, sans concéder ni à la sécurité ni aux qualités techniques et d'usage. Cette transformation s'appuiera notamment sur des approches optimisées (numériques mais pas seulement) et frugales.

La normalisation se présente comme un moyen d'accompagnement et de sécurisation de ces évolutions, tant à travers une approche différente des normes à produire que via la normalisation plus traditionnelle du secteur, tout en veillant à produire des normes utiles à l'ensemble des acteurs en France, avec un très grand nombre de TPE-PME, et au-delà au niveau européen. Le Cos Construction et urbanisme travaillera en coopération avec les autres comités stratégiques en charge des thématiques transverses, notamment les Cos Environnement et eau, Performances durables des organisations, Santé, prévention, sécurité au travail et inclusion, et Numérique.

Sujets émergents

Face à ces défis, le Cos souhaite accompagner les évolutions du domaine à tous les niveaux (matériaux, produits de construction, systèmes constructifs, mises en œuvre...). Les travaux du Cos devront, le cas échéant, s'appuyer sur une dynamique croisée avec les autres Cos sur les développements normatifs en cours. Ils viseront plus particulièrement les sujets émergents qui suivent.

Économie circulaire, réemploi, recyclage

La préservation des ressources constitue un enjeu majeur de la construction aujourd'hui. Le Cos pilotera le développement de la normalisation sur les procédés et les méthodes de réutilisation des matériaux ou éléments de construction en réemploi. À ce titre, il sera particulièrement attentif aux travaux normatifs sur l'économie circulaire dans la construction, mais également à l'évolution des normes européennes harmonisées des produits de construction en réponse aux nouvelles exigences du règlement Produits de construction (RPC), en soutenant notamment les initiatives visant la défense des intérêts et du savoir-faire français. Le Cos pourra aussi se questionner sur l'apport de la normalisation pour structurer la filière du réemploi tout en garantissant les enjeux d'une sécurité attendue.

Adoption de trajectoires de transition carbone contribuant à l'atteinte des objectifs d'atténuation du changement climatique

Au moment où, dans le cadre de la Cop 27, l'ambition de limiter la hausse des températures à 1,5 °C a été réaffirmée, le Cos rappelle le poids de la filière du bâtiment et des

infrastructures en matière d'émissions, sa capacité à agir et sa détermination à contribuer aux engagements pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Ces sujets font l'objet de nombreuses initiatives de normalisation françaises ou internationales.

Un des axes d'action identifié pour faciliter l'entrée sur le marché de produits innovants et permettant de réduire l'émission de carbone porte sur le développement de référentiels suivant une approche basée sur la performance (par opposition à des référentiels prescriptifs fixant par exemple la composition). Les travaux européens ont montré que la manière d'intégrer ces approches performancielles ne faisaient pas consensus. Le Cos pourra s'attacher à poursuivre les réflexions et les échanges.

Adaptation au changement climatique, résilience des structures et infrastructures

Le contexte international et les évolutions climatiques imposent de trouver des solutions innovantes pour favoriser le confort d'été et renforcer la résilience des bâtiments et des ouvrages de génie civil face aux aléas climatiques (inondations, sécheresse, retrait gonflement des argiles, etc.). Il conviendra, le



La transformation du secteur s'appuie sur des approches optimisées, notamment (mais pas seulement) numériques.

Festofotodesign – AdobeStock



Le Cos pilote le développement de la normalisation sur les procédés et les méthodes de réutilisation des matériaux ou éléments de construction en réemploi.

cas échéant, d'accompagner la normalisation de solutions émergentes, par exemple des solutions basées sur la végétalisation des bâtiments et des infrastructures (toitures, façades, abords...) afin d'en assurer la sécurisation technique, et de consolider la prise en compte du changement climatique dans les normes existantes, à l'instar des Eurocodes, normes de calcul des structures, dont la nouvelle génération à venir intégrera bien cette dimension.

Qualité d'usage

En lien avec les enjeux de confort ainsi que de performances énergétiques et environnementales, la maîtrise des usages et des coûts constitue aujourd'hui une thématique à fort enjeu. Le Cos pourra ainsi être amené à adopter une vision prospective pour accompagner l'optimisation de l'usage des ouvrages de construction (bâtiments et travaux publics) et de leurs équipements, améliorer le confort des usagers (solidité et sécurité des ouvrages, ambiances lumineuses, acoustiques, thermiques, qualité d'air et ventilation, qualité de l'eau...) tout en prenant en compte la dimension économique afin de faciliter l'accès à un logement adapté pour le plus grand nombre, et de densifier les usages des bâtiments.

Évolution des modes constructifs

En plus de la conception des ouvrages et des constructions, des produits et procédés utilisés, les modes constructifs peuvent aussi permettre d'optimiser la réponse du secteur de la construction aux enjeux climatiques, par exemple l'impression 3D, la construction hors site, mais également l'optimisation des modes constructifs plus traditionnels. Le Cos portera une attention particulière aux travaux de normalisation relatifs à l'évolution des modes constructifs.

Villes durables, résilientes et intelligentes

En réponse au contexte international et aux évolutions climatiques, villes et territoires doivent accroître leur capacité à intégrer la durabilité dans leur gouvernance et leur management et la décliner dans leurs stratégies, programmes, projets, infrastructures et bâtis. Face aux défis climatiques globaux et aux limites planétaires, les villes durables innovent pour atténuer leur impact environnemental

NORMES ET DOCUMENTS NORMATIFS IMPORTANTS PUBLIÉS EN 2024

NF EN 12966	Signaux de signalisation routière verticale – panneaux à messages variables
Amendement 1 à l'EN 13814- parties 1, 2 et 3	Sécurité des manèges et des dispositifs de divertissement – partie 1 : conception et fabrication – amendement 1 Partie 2 : installation, maintenance et exploitation – amendement 1 Partie 3 : exigences relatives à l'inspection pendant la conception, fabrication et fonctionnement – amendement 1
NF EN 15941	Contribution des ouvrages de construction au développement durable – qualité des données pour l'évaluation environnementale des produits et des ouvrages de construction – sélection et utilisation des données
NF S 61-967	Matériel de lutte contre l'incendie – détecteurs avertisseurs autonomes de fumée – règles d'installation et de maintenance
NF EN Iso 16739-1	Classes IFC pour le partage des données dans le secteur de la construction et de la gestion de patrimoine – partie 1 : schéma de données
NF EN Iso 22014	Objets de bibliothèque pour l'architecture, l'ingénierie, la construction et l'utilisation
Cen/TR 18077	Modélisation des informations de la construction – jumeaux numériques appliqués à l'environnement bâti – cas d'usage
XP Iso/TS 23782	Exigences relatives aux méthodes d'essai à grande échelle pour représenter les dangers pour les personnes dus au feu dans différents scénarios d'incendie
NF P 01-012	Ouvrages de bâtiments – solutions techniques relatives aux éléments de protection visant à limiter le risque de chute accidentelle de hauteur des personnes

Les évolutions climatiques imposent de trouver des solutions innovantes pour renforcer la résilience des bâtiments et des ouvrages de génie civil face aux aléas.

et tracer des trajectoires vers la neutralité carbone (services innovants aux citoyens, infrastructures sobres, solutions basées sur la nature, économie circulaire et prévention des pollutions...). Les villes résilientes considèrent l'adaptation au changement climatique et aux phénomènes météorologiques intenses en gérant leurs conséquences : inondations, submersion, îlots de chaleur, érosion... Les villes intelligentes (*smart cities*) exploitent le potentiel des données numériques pour mettre en œuvre des solutions, s'appuyant sur des technologies telles que les jumeaux numériques et l'intelligence artificielle, tout en mettant l'accent sur la sobriété numérique, la frugalité et la protection des données personnelles.

Ces solutions et systèmes d'information s'inscrivent déjà dans différents processus de normalisation. Le Cos Construction et urbanisme veillera à bien intégrer et coordonner ces différentes dimensions dans les débats et à installer des dynamiques d'échanges avec les autres Cos sur ce sujet transverse et suivre l'évolution des normes en cours.

Autres sujets d'actualité à forts enjeux

D'autres sujets, qui ne sont pas à proprement parler des sujets émergents, présentent néanmoins de forts enjeux pour les acteurs du secteur pour les prochaines années.

Évolution du RPC

La mise en œuvre du nouveau RPC va induire un travail important de préparation de normes harmonisées concernant les produits de construction. Les exigences relatives aux produits, notamment concernant leur bon fonctionnement ou leur utilisation, et la zone harmonisée définies par ce règlement sont susceptibles d'impacter les règles techniques françaises portant sur les ouvrages. Le Cos et l'ensemble des commissions de normalisation seront vigilants et réactifs quant à l'impact de ce règlement sur les normes.

Territoires ultramarins

Le Cos portera une attention particulière au développement d'une normalisation adaptée aux territoires ultramarins, territoires qui font déjà face, pour un certain nombre d'entre eux,



Tourphoto - AdobeStock

à des conséquences fortes du changement climatique (réduction du trait de côte, migration de population...) et doivent de plus composer et s'adapter à des marchés réglés par d'autres normes régionales que les normes françaises et/ou européennes.

Acteurs impliqués

Les acteurs impliqués au sein du Cos : industriels de la construction, entreprises de construction (bâtiment et génie civil, travaux

publics), maîtres d'ouvrage publics et privés (aménageurs, promoteurs, bailleurs...), maîtres d'œuvre (architectes, bureaux d'études techniques/ingénierie), économistes de la construction, collectivités territoriales, aménageurs, porteurs de politiques publiques/autorité réglementaire, organismes de prévention (sécurité, santé), assureurs, environnements techniques et recherche/centres techniques, évaluateurs, certificateurs, universités/écoles, acteurs ultramarins. ●

NORMES ET DOCUMENTS NORMATIFS IMPORTANTS PRÉVUS EN 2025

XP P 92-990	Sécurité incendie dans les centres de tri
NF P 03-100	Critères généraux pour la contribution du contrôle technique à la prévention des aléas techniques dans le domaine de la construction
NF EN 15999 parties 1 et 2	Conservation du patrimoine culturel – lignes directrices pour la conception de vitrines destinées à exposer et préserver des biens culturels – partie 1 : exigences générales Partie 2 : aspects techniques
NF EN 18140	Villes et communautés territoriales durables et intelligentes – solutions fondées sur la nature (SFN) – vocabulaire et principes
NF X 80-055	Conservation des biens culturels – écoconception des expositions
NF EN 13084-1	Cheminées autoportantes – partie 1 : exigences générales
NF EN 18066	Plastiques – conception en vue du recyclage des profilés à base de PVC pour les produits de construction